
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 avril 2019

DCM N° 19-04-25-22

Objet : Dénomination d'espaces publics.

Rapporteur: M. le Maire

Dans le cadre du projet urbain d'aménagement du quartier Amphithéâtre, il est proposé de dénommer l'espace public situé face au 111 rue aux Arènes : **Place du Parlement de Metz**.

Parlement de Metz. Cour de justice souveraine existante entre 1633 et 1789. Son ressort a connu de nombreuses variations d'étendues selon les aléas des traités et des échanges de territoires, comprenant dès le début les Trois-Évêchés de Metz, Toul et Verdun puis s'étendant aux territoires lorrains, barrois, luxembourgeois, clermontois et autres annexés à la France (Rambervillers, Vic, Sedan, Sarrelouis, etc.). Au XVIIIème siècle, il est réduit aux Trois-Évêchés et au Clermontois. Créé par l'édit de Louis XIII du 15 janvier 1633, le parlement de Metz a aussi été Chambre des comptes, Cour des aides et Cour des monnaies. L'hôtel du parlement a été construit à partir de 1761 place d'Armes par Jacques-François Blondel en même temps que l'hôtel de ville.

La Ville de Metz, sur une proposition du Comité d'Aide humanitaire au Peuple syrien, a initié une charte de l'amitié avec le Comité Civil de la Ville d'Alep située en Syrie. Elle a été adoptée par délibération du conseil municipal du 30 mai 2013. Ainsi, le 28 juin 2013, la Ville de Metz, représentée par le Maire de Metz, et la Ville d'Alep, représentée par le Chef du Comité Civil de la Ville d'Alep, ont signé une charte d'amitié. Cette charte a posé la première pierre d'une amitié durable entre les deux communes, qui s'illustre, en partenariat avec l'association Comsyr, par des collectes, des convois humanitaires, l'accueil des réfugiés ou encore l'insertion des populations. Dans le cadre de son sixième anniversaire et pour marquer le soutien indéfectible de Metz envers le peuple syrien, il est proposé de dénommer un espace vert situé sur l'île du Saulcy : **Belvédère d'Alep**.

Forte de son engagement à lutter contre toutes formes de discriminations, la Ville de Metz apporte son soutien au milieu associatif et à toute mesure qui peut contribuer à plus d'égalité et à favoriser l'acceptation des différences. La signature en 2017 de la Charte "Metz Moselle LGBT" a permis de lancer une dynamique pour faire reculer toutes formes de discriminations et en particulier celles liées à l'orientation sexuelle. Dans la continuité de cette dynamique de lutte pour l'égalité des personnes LGBT, il est proposé de dénommer le jardin à la française

situé sur la terrasse intermédiaire dominant le boulevard Poincaré en contrebas du cloître de Saint-Pierre-aux-Nonnains : **Jardin Marsha P. Johnson et Sylvia Rivera.**

Marsha P. Johnson (1945-1992), née Michael Malcom dans le New Jersey (USA), s'est illustrée lors des émeutes de Stonewall (New York) de juin 1969 avant de participer activement à l'émergence du mouvement pour les droits des personnes LGBT, le droit des femmes ou encore la lutte contre le sida. Point de départ de longues années de lutte, les émeutes de Stonewall, manifestations contre un raid de la police, ont radicalement modifié la situation des personnes LGBT à travers le monde. Sylvia Rivera (1951-2002), née Ray Rivera à New York (USA), est de tous les combats aux côtés de Marsha P. Johnson. Elles participent notamment à la fondation de groupes comme le Gay Liberation Front ou encore la Gay Activists Alliance. En France, dès 1970, un milieu associatif militant s'organise et en 1977 né le "Front de Libération Gay" inspiré des groupes de Marsha P. Johnson et Sylvia Rivera. Par leurs actions, elles ont changé le cours de l'histoire pour toute une minorité à travers le monde.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE DE DENOMMER :

- l'espace public situé face au 111 rue aux Arènes : **Place du Parlement de Metz** ;
- l'espace vert situé en terrasse sur l'île du Saulcy, en bordure du bras mort de la Moselle et à proximité de l'auberge du mini-golf, faisant face au jardin des régates : **Belvédère d'Alep** ;
- le jardin à la française situé sur la terrasse intermédiaire dominant le boulevard Poincaré en contrebas du cloître de Saint-Pierre-aux-Nonnains : **Jardin Marsha P. Johnson et Sylvia Rivera.**

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué,

Hacène LEKADIR

Service à l'origine de la DCM : Archives
Commissions : Commission des Affaires Culturelles
Référence nomenclature «ACTES» : 8.3 Voirie

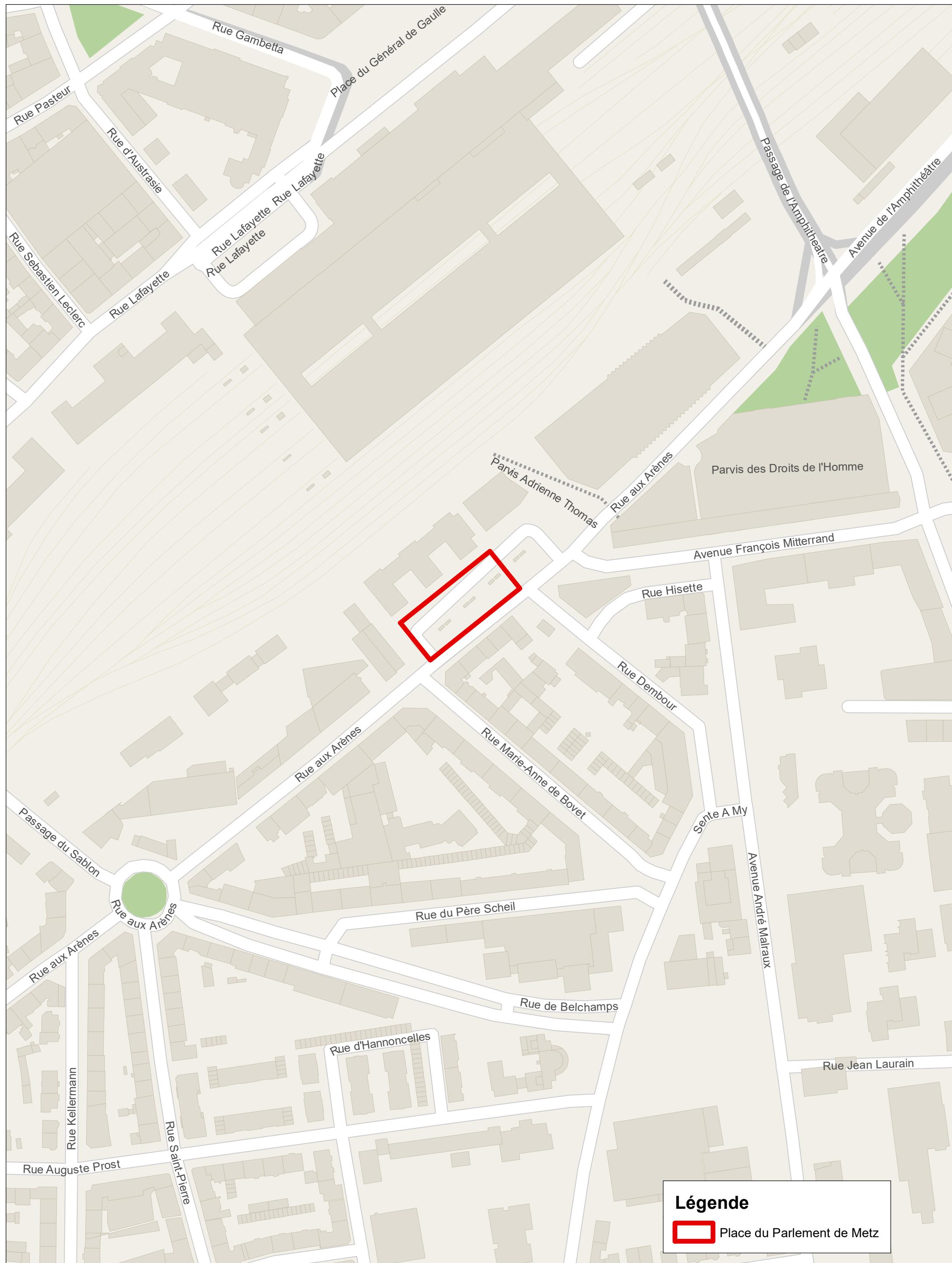
Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 35 Absents : 20 Dont excusés : 10

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Place du Parlement de Metz



Belvédère d'Alep



Jardin Marsha P. Johnson et Sylvia Rivera

